LES AMIS DU MARCHE-AVEC COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2014

Notre Association s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le 21 novembre 2014 à 20 h30, au pôle nautique de Concarneau.

32 personnes étaient présentes, et 20 personnes absentes avaient remis leurs pouvoirs (soit 20 pouvoirs).

En début de séance un hommage est rendu à notre ami Yann LE BERRE qui nous a quitté au printemps dernier.

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier
- Point sur les activités de 2014
- Travaux à réaliser
- Programme de navigation 2015
- Approbation des nouveaux statuts
- Renouvellement et élection des membres du C.A., du président et du bureau
- Questions diverses

1- Rapport moral et financier :

<u>Les comptes</u>: René DOUCIN, trésorier, présente le bilan financier de l'année 2014 qui s'établit comme suit :

Recettes (crédit) :

Solde 2013 : 6443,13

Subventions 2014:

- Mairie : 5000,00 Cotisations 2014 : 2150,00 Ventes diverses : 175,00

Total crédit : 13768,13 €

Dépenses (débit):

Bateau : 6197,01 Réunions : 463,90 Bureau : 141,32 Divers : 1715,54

(3 enterrements, achat de tshirts, ...)

Total débit : 8517,77 €

Solde 2014 (créditeur) : + 5250,36 €

Par ailleurs, nous devons changer le moteur du bateau cette année. Nous n'avons toujours pas de nouvelles au sujet de la subvention exceptionnelle de 10 000 € demandée à la Ville pour cet investissement. Nous devons rechercher des solutions pour finaliser le financement de cet investissement qui conditionnera le programme des sorties futures.

Cotisations : Le montant de l'adhésion 2015 reste fixé à 25 €.

Le rapport moral et le rapport financier mis au vote sont acceptés à l'unanimité.

2- Point sur les activités 2014

A ce jour, 86 adhérents ont réglé leur cotisation 2014.

Sorties du Marche-Avec en 2014

Le Marche-Avec a effectué 24 sorties (voir liste ci-dessous), correspondant à 36 jours, et à 372 jours-passagers. A ces « sorties-croisières », il faut ajouter 24 sorties d'entraı̂nement, les jeudis aprèsmidi, correspondant à 205 jours-passagers.

(soit en tout : 577 jours-passagers).

```
1, 2 et 3 mai, Belle Plaisance à Benodet-Ste Marine;
```

10 mai, Glénan (Penfret);

15 mai, Les Moutons;

1er juin, île Tudy;

5 juin, Glénan (St Nicolas);

14 juin, Glénan (Penfret);

15 juin, Les Moutons avec l'Aviron sympa;

24 juin, Glénan (Penfret);

28, 29 juin, Belle-Angèle à Pont-Aven;

12, 13 et 14 juillet, anniversaire de Biche, à Groix ;

19 juillet, Vieilles Coques à Concarneau;

22 au 29 juillet, Temps Fête sur Douarnenez;

15 au 17 août, Filets Bleus à Concarneau ;

```
19, 20 août, sortie de jeunes à Concarneau;

1<sup>er</sup> septembre, remontée de l'Odet;

7 septembre, Glénan (Pardon de St Nicolas);

19 septembre, sortie CLB;

14 septembre, Glénan (Penfret);

21 septembre, Brigneau;

24 septembre, Glénan (Penfret);

30 septembre, Glénan (St Nicolas);

3 octobre, accueil du Biche en baie de Concarneau;

5 octobre, départ du Biche en baie de Concarneau;

28 octobre, sortie aux Moutons.
```

Travaux réalisés en 2014

Nous avons effectué de mars à fin avril environ 630 heures de travail pour la maintenance du Marche-Avec : Nettoyage, ponçage, peinture, menuiserie, démâtage, réfection du gréement,

Remplacement du mât :

Le nouveau mât avait été commandé en 2013. Il a été fabriqué en pin d'Oregon par le chantier de charpentes « Gauthier - Lamellé collé » - groupe CMBP - Les préparations de peinture, d'accastillage et d'habillage ont été faites par des membres de l'association durant les 6 semaines de mise au sec du voilier. L'accastillage de l'ancien mât a été démonté, remis au propre et remonté sur le nouvel espar.

Remplacement d'une partie du plat-bord tribord du cotre qui était détérioré sur trois mètres environ

Le gréement a été révisé.

La **coque** a été nettoyée et **repeinte**.

Ces travaux ont été réalisés par des bénévoles de l'association.

Par ailleurs, nous avons changé la trinquette (fabriquée par Le Bihan).

3- Travaux à réaliser en 2015

Nous avons déjà vu qu'il fallait changer le moteur pour assurer la sécurité des équipages et du navire. Notre choix, après plusieurs consultations d'équipementiers, s'oriente vers un Volvo penta type D2-55 (55 cv). Nous réaliserions nous même le démontage de l'ancien moteur. La pose et le calage du nouveau seraient assurés par le vendeur.

Il faut aussi prévoir une réfection de la pièce d'étambot, déformée suite à des infiltrations d'eau.

Comme chaque année il faudra caréner et repeindre la coque, revoir certaines poulies et changer des écoutes.

Ces travaux devraient être réalisés à Concarneau, au Port à sec, en mars / avril 2015

4- Programme de navigation 2015

Nous sommes inscrits à la Semaine du Golfe, du 11 au 17 mai 2015.

Nous pourrions participer à une croisière Sein-Newlyn du 26 juin au 7 juillet.

Nous devons participer à la Route de l'Amitié du 24 juillet au 2 août 2015, et à la Fête de la Belle Angèle (fin août).

5- Approbation des nouveaux statuts

Il fallait revoir nos statuts afin qu'ils soient conformes à la législation sur les associations loi de 1901.

Un point de discussion était apparu sur la notion de « membre d'honneur »; Il s'agirait d'accorder le titre de membre permanent de l'association, à titre gracieux, à des « personnes qui se sont particulièrement investies dans la création ou dans la bonne marche de l'association ». Pour trancher sur cette question, deux projets de statuts ont été remis aux participants : un avec, l'autre sans cette notion de « membre d'honneur » (MH). La question a été soumise au vote de l'assemblée. Résultat :

Sur 32 adhérents présents, 17 ont voté pour inclure les MH dans les statuts. Sur 20 pouvoirs, 14 étaient pour les MH dans les statuts.

Soit, sur 52 voix, 31 étaient pour inclure la notion de « membre d'honneur » dans les nouveaux statuts de l'association; 16 étaient contre et il y a eu 5 abstentions.

Les nouveaux statuts de l'Association des Amis du Marche-Avec incluront donc la notion de « membre d'honneur » et seront transmis auprès de la préfecture pour enregistrement.

Autre nouveauté dans ces statuts : le maire de Concarneau est membre de droit de l'association, et membre du conseil d'administration.

6- Renouvellement et élection des membres du Conseil d'administration, du Président et du Bureau pour 2015

Après vote de l'assemblée, le CA 2015 est composé de :

René DOUCIN, May-France GAROT, Marie-Claire GERETS, Jean GUEGUEN, Alain GUERITOT, Bernard HOUSSIN, Michel HUNEAU, Christian LE BERRE, Yvon LE BORGNE, Paul ROHOU, Pascal TOCQUEC, Maurice TREGUER, Loïc YVONNOU.

Président :

Loïc YVONNOU est reconduit par le C.A. comme président, pour 2015.

Les membres du bureau 2015, désignés par le C.A. sont :

Loïc YVONNOU (président), René DOUCIN (trésorier), Yvon LE BORGNE (secrétaire);

Pascal TOCQUEC (vice-président), Jean GUEGUEN (trésorier-adjoint), Marie-Claire GERETS (secrétaire-adjointe).

7- Questions diverses

Nouveau site

Loïc remercie l'équipe qui a créé le nouveau site : Bernard, Pascal, et les autres.

Bernard rappelle que la rubrique « Au fil de l'eau » est ouverte à tous ; il nous invite à apporter nos contributions.

Marie-Claire nous fait une présentation du site à l'aide d'une vidéoprojection qu'elle a mise au point.

Vieilles coques

Alain Hiernard qui anime cette manifestation nautique depuis longtemps, souhaite s'arrêter. Il cherche un « repreneur »... Dans cette perspective, il se tourne vers le Marche-Avec. Mais il semble que personne, parmi l'assemblée, ne souhaite intégrer cette manifestation au sein de notre association; elle fait l'objet d'une association à part entière, à laquelle nous maintiendrons notre contribution.

T-shirts

Marina et Serge nous informent que le stock est réapprovisionné.

Sorties « jeunes »

Bernard demande si on ne pourrait pas solliciter une entrevue avec le maire (ou son représentant) afin de voir dans quelle mesure le Marche-Avec pourrait reprendre les sorties « jeunes », comme le faisait Christian autrefois. Cela renforcerait la pérennité de l'association.

-000-

Les différents points de l'ordre du jour étant traités, la réunion se termine à 22 h 00.

Le Président, L. YVONNOU tél : 02 98 97 77 19

patoue.loic@wanadoo.fr

Le Secrétaire, Y. LE BORGNE tél : 02 98 97 08 38

ya.leborgne029@orange.fr

CRAG22112013